

Strassen, le 13 octobre 2024

Communiqué du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois et de la Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table suite à leur entrevue en date du 11 octobre 2024

Le 11 octobre, les Présidents du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) et de la Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table (FLTT) se sont rencontrés, accompagnés de représentants de leurs institutions respectives, pour échanger sur certains sujets soulevés à la suite des Jeux Olympiques Paris 2024.

En introduction, les deux Présidents ont souligné les bonnes performances des trois athlètes qui ont représenté le Luxembourg dans la compétition de tennis de table.

Par la suite différents points, notamment concernant l'accréditation des accompagnateurs en relation avec la programmation des compétitions des athlètes luxembourgeois présents à Paris, ont été abordés dans un échange ouvert et constructif, lequel a abouti à des conclusions satisfaisantes pour les deux institutions partenaires.

Le COSL et la FLTT ont conclu que, dans le cadre d'une coopération fructueuse de longue date, il n'était pas inhabituel que des différends et malentendus ponctuels surviennent et ont décidé d'intensifier encore leurs échanges à l'avenir pour renforcer leur collaboration au bénéfice du tennis de table luxembourgeois et du sport en général.



André Hoffmann
Président COSL



André Hartmann
Président FLTT